

# Admission en lycée

Coordonnées : Bureau d'Inscription Scolaire (Office of Student Enrollment)

Téléphone : 718-935-2399 Email : [HS\\_Enrollment@schools.nyc.gov](mailto:HS_Enrollment@schools.nyc.gov)

Inscrivez-vous pour des mises à jour par email : [www.nyc.gov/schools/subscribe](http://www.nyc.gov/schools/subscribe)

Préparez-vous : Élèves des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> grades Postulez : Élèves des 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> grades

La procédure d'admission en lycée est basée sur deux principes : égalité et choix. Le processus centré sur l'élève vous permet de classer par ordre de préférences un nombre qui peut aller jusqu'à 12 programmes scolaires. Les élèves du huitième grade et ceux qui sont pour la première fois au neuvième grade habitant dans la ville de New York peuvent déposer des demandes d'admission en lycée en automne pour la rentrée en septembre de l'année scolaire suivante.

## Moyens de préparation et ressources

Le Département de l'Éducation organise des foires des lycées de la Ville et des Boroughs chaque automne en plus d'une foire au printemps. Ces foires vous permettront et à votre famille d'en apprendre plus sur les options de lycées et de faire la connaissance de membres du personnel scolaire et des élèves actuels des lycées envisagés. En plus des foires, des sessions d'information sur le processus d'admission en lycée sont organisées chaque année à travers la ville. Pour plus de détails sur les dates et heures, visitez la page du calendrier et des activités : [www.nyc.gov/schools/choicesenrollment/high/calendar](http://www.nyc.gov/schools/choicesenrollment/high/calendar).

Si vous ne pouvez pas venir aux activités organisées par le Département de l'Éducation, veuillez voir les séries de vidéo issues d'ateliers précédents et intitulées "Making Choices" sur les choix à faire : [www.nyc.gov/schools/choicesenrollment/high/videos](http://www.nyc.gov/schools/choicesenrollment/high/videos).

L'annuaire des lycées publics de la Ville de New York (*Directory of the New York City Public High Schools*) est disponible aux foires des lycées, bureaux d'inscription et en ligne à [www.nyc.gov/schools/choicesenrollment/high/directory](http://www.nyc.gov/schools/choicesenrollment/high/directory). Cet annuaire fournit des descriptions détaillées des lycées publics de la ville de New York, y compris des informations sur les cours, les activités parascolaires, les services en éducation spécialisée et l'éligibilité.

## Options en lycées

Vous avez la possibilité de choisir parmi plus de 400 lycées publics proposant environ 700 programmes. En vous laissant guider par vos préférences, vos intérêts et vos besoins académiques, vous pouvez demander l'admission aux types de lycées et de programmes qui vous conviennent au mieux. Les huit types de lycées sont listés ci-dessous :

Écoles d'enseignement technique et professionnel (Career and Technical Education ou CTE)

Écoles en Communautés d'apprentissage à effectifs réduits (Small Learning Communities ou SLC)

Écoles à charte (Charter Schools)

Écoles à effectifs réduits (Small Schools)

Écoles internationales (International Schools)

Lycées spécialisés

Écoles iZone

Écoles passerelles (Transfer Schools)

Pour en savoir plus sur les types de lycées, visitez : [www.nyc.gov/schools/choicesenrollment/high/choices](http://www.nyc.gov/schools/choicesenrollment/high/choices)

## Prise de décisions éclairées

Au moment de remplir votre demande d'admission en lycée, vous devez considérer les règles et les critères de priorités d'admission de chaque programme.

**Les règles d'admission** sont les différentes méthodes que les écoles utilisent pour sélectionner les candidats dans chaque programme. On dénombre huit différentes règles d'admissions. On peut citer en exemples de ces règles celui de la Sélection partielle (Limited Unscreened) par laquelle les élèves ont la priorité s'ils s'étaient rendus à une session d'information et celui de la Sélection (Screened) par laquelle les élèves sont classés par une école selon leurs notes au septième grade, leurs notes d'examen, leur assiduité, etc. Ces huit règles sont toutes décrites en détail dans l'annuaire des lycées et en ligne à

[www.nyc.gov/schools/choicesenrollment/admissions/methods](http://www.nyc.gov/schools/choicesenrollment/admissions/methods).

Les **Priorités d'inscription** indiquent l'ordre dans lequel les candidatures sont prises en compte pour un programme donné. On peut citer en exemple de priorités le lieu de résidence de l'élève et la présence à une session d'information. Pour voir les critères de priorité d'admission de chaque établissement scolaire, consultez l'annuaire des lycées.

Si vous voulez discuter du processus d'admission et de votre demande d'admission en lycée, veuillez en parler avec votre conseiller d'éducation (guidance counselor).

